



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E85509

VALABLE JUSQU'AU 08/07/2024

ÉDITÉ LE 08/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 511 001 893 00029

Code NACE : 43.99

Numéro caisse de congés payés : 211722200103

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000004241273904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000004241273904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : A L ABRRI

SWEN PARC LOUIS ROCHE
86 A 114 AVENUE LOUIS ROCHE
92230 GENNEVILLIERS

Téléphone : 01 48 57 55 16

Portable : 0760705269

Fax :

Site Internet :

E-mail : assistante.alabri@yahoo.com

Responsabilité légale :

NABAIS CONSTANTINO GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	18/07/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/11/2021
o Fenêtres de toit	09/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	09/11/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.